



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CELLULE DE VEILLE|CORONAVIRUS

Lundi 16 mars 2020

Renaud BERETTI, maire d'Aix-les-Bains a présidé ce lundi matin la **cellule de veille quotidienne** mise en place dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus, en présence des principaux responsables des services municipaux.

Il a indiqué que dans le cadre de **la continuité du service public** :

- **un accueil unique serait maintenu** à l'Hôtel de Ville, aux horaires habituels soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- **un numéro d'appel unique** et **une adresse mail** ont été créés afin de traiter toutes demandes ou questions relatives au Coronavirus
Tel : 0 800 703 307 (accessible du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h)
Mail : coronavirus@aixlesbains.fr

La Ville met par ailleurs en place, en lien avec l'Education nationale, **la prise en charge des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** :

- tous les enfants de ces personnels aujourd'hui scolarisés en maternelle et en élémentaire sur Aix-les-Bains seront accueillis et **pris en charge par les enseignants de l'Education nationale** les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- ils seront accueillis dans les locaux de l'école maternelle du Centre au 5 rue Vaugelas et de l'école élémentaire du Centre située 1 place des écoles.
- **l'accueil périscolaire** sera assuré le matin avant l'école de 7h20 à 8h20, de 11h30 à 13h20 et de 16h30 jusqu' à 18h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs « Croc loisirs » situé 1 boulevard de Paris.
- les familles devront toutefois fournir le pique-nique du midi et le goûter de leurs enfants, la fiche sanitaire de leur enfant et un éventuel PAI (Protocole d'accueil individualisé) précisant les intolérances ou allergies pour un accueil dans des conditions de sécurité optimales.

Frédérique HENTZ-DIDIER

Directeur de cabinet et de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

La Ville et le CCAS effectuent un **recensement des personnes isolées qui nécessiteraient une attention plus particulière pendant cette période**, telles que :

- les personnes de plus de 70 ans
- les personnes en situation de handicap
- les personnes vulnérables de par leur état de santé
- les personnes les plus précaires

Les personnes concernées, leurs proches ou tout Aixois ayant connaissance de personnes dans cette situation doivent se faire connaître en appelant **le numéro d'appel unique 0 800 703 307** (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail à coronavirus@aixlesbains.fr

Enfin, afin de faciliter le quotidien des Aixois dans l'obligation de rester chez eux et de se garer en ville, **le stationnement en surface sera gratuit à compter du mardi 17 mars et la place Maurice Mollard sera accessible aux véhicules.**

Frédérique HENTZ-DIDIER

Directeur de cabinet et de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr